

Objet : RS - Précisions sur le poste et le recrutement de coordinateur de relève à la direction de l'eau et de l'assainissement

- date de convocation le 28 juin 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi quatre juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bellecombe-en-Bauges, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 44

| | |
|--------------------------------|--|
| Aillon-le-Jeune | Serge Tichkiewitch |
| Aillon-le-Vieux | Vincent Miguet |
| Arith | Cécile Trahand |
| Barberaz | Danièle Goddard |
| Barby | Christophe Pierretton |
| Bassens | |
| Bellecombe-en-Bauges | Eric Delhommeau |
| Challes-les-Eaux | |
| Chambéry | Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmis - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Philippe Vuillermet |
| Cognin | Franck Morat |
| Curienne | |
| Doucy-en-Bauges | |
| Ecole | Hervé Ferroud-Plattet |
| Jacob-Bellecombette | |
| Jarsy | |
| La Compôte | Jean-Pierre Fressoz |
| La Motte-en-Bauges | Damien Regairaz |
| La Motte-Servolex | Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux |
| La Ravoire | Frédéric Bret |
| La Thuile | Jean-François Poitou |
| Le Châtelard | Vincent Boulnois |
| Le Noyer | Philippe Gamen |
| Les Déserts | Sandra Ferrari |
| Lescheraines | |
| Montagnole | Jean-Maurice Venturini |
| Puygros | |
| Saint-Alban-Laysse | Michel Dyen |
| Saint-Baldoph | |
| Saint-Cassin | Jocelyne Gougou |
| Sainte-Reine | Philippe Ferrari |
| Saint-François de Sales | Maryse Fabre |
| Saint-Jean-d'Arvey | Christian Berthomier |
| Saint-Jeoire-Prieuré | |
| Saint-Sulpice | Marcel Ferrari |
| Sonnaz | Daniel Rochaix |
| Thoiry | Thierry Tournier |
| Vérel-Pragondran | |
| Vimines | |

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 24

de Jimmy Båabåa à Gaëtan Pauchet - de Grégory Basin à Jean-Maurice Venturini - de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Brigitte Bochaton à Sandra Ferrari - de Arthur Boix-Neveu à Danièle Goddard - de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Jean-Pierre Casazza à Philippe Vuillermet - de Corinne Charles à Alain Caraco - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Alexandre Gennaro à Philippe Gamen - de Valentin Hachet à Michel Dyen - de Sabrina Haerinck à Christelle Favetta-Sieyes - de Sylvie Koska à Benoit Perrotton - de Marine Mithieux à Franck Morat - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Claire Plateaux à Micheline Myard-Dalmis - de Josette Rémy à Vincent Boulnois - de Sara Rotelli à Florence Bourgeois - de Walter Sartori à Philippe Cordier - de Alain Thieffinat à Hervé Ferroud-Plattet - de Céline Vernaz à Alain Gaget - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fressoz

• conseillers excusés : 14

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Aloïs Chassot - Jean-Pierre Coendoz - Chantal Giorda - James Hallay - Max Joly - Laïla Karoui - Martine Lambert - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Alain Saurel - Bruno Stellian - Alexandra Turnar

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 04 juillet 2024

délibération n° 137-24 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement de coordinateur de relève à la direction de l'eau et de l'assainissement**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, indique que le poste existant de coordinateur de relève de la direction de l'eau et de l'assainissement est à pourvoir.

Il a pour objet d'être garant de la relève du parc de compteurs, tous modes de relèves confondus (télé-relève, radio-relève, relève visuelle, auto-relève).

Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

| | |
|------------------------------------|---|
| Niveau de recrutement | Catégorie B – cadre d'emplois des techniciens |
| Missions confiées à l'agent | <p>Encadrer l'équipe de 7 agents</p> <ul style="list-style-type: none">- Planifier, organiser, coordonner et contrôler les activités des agents en gérant les plannings hebdomadaires et en veillant à la continuité du service, à la réactivité et à la qualité des services- Apporter une aide technique et méthodologique aux agents- Animer des réunions de service, diffuser l'information auprès des agents- Participer à la gestion des ressources humaines notamment dans la rédaction des fiches de poste, les recrutements, l'intégration et la professionnalisation des agents, la conduite des évaluations, la gestion des absences, la transmission des informations en lien avec direction des ressources humaines,- Contrôler l'application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et veiller au bon équipement des agents- Piloter et/ou contribuer à des projets dans le cadre des projets de pôle et de service <p>Assurer l'instruction des dossiers, définir et faire appliquer les procédures</p> <ul style="list-style-type: none">- Collecter, exploiter et organiser les données.- Renseigner et transmettre des statistiques mensuelles d'activité, les analyser et proposer, le cas échéant, des mesures correctives- Superviser l'archivage des documents, définir et faire appliquer des procédures administratives et techniques- Gérer les anomalies des logiciels métiers, mobiliser les interlocuteurs concernés et alerter le N+1 en cas de dysfonctionnement <p>Garantir la relève des compteurs d'eau</p> <ul style="list-style-type: none">- Ordonnancer, coordonner et contrôler les opérations de relève des compteurs d'eau en définissant les plannings de travail des équipes- Contrôler l'utilisation des logiciels métiers- Assurer le suivi des interventions et des déménagements, contrôler les anomalies- Analyser les motifs de non-relève ou de problèmes techniques <p>Contribuer à la modernisation de la gestion de la relève</p> <ul style="list-style-type: none">- Etre un point d'appui pour toute évolution et modernisation comme le déploiement de la télé-relève ou la mise en place et le suivi des alarmes |
| Rémunération de l'emploi | Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des techniciens |

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : confirme que le poste de coordinateur de relève de la direction de l'eau et de l'assainissement est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des techniciens. Ce poste présente les caractéristiques définies ci-dessus,

Article 2 : confirme que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des techniciens, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- connaissance de la fonction publique territoriale et du fonctionnement des collectivités,
- connaissance du territoire de Grand Chambéry (communes, quartiers, etc...),
- connaissance si possible dans le domaine de la plomberie,
- maîtrise des outils informatiques bureautiques (Excel, Word) et des logiciels métiers,
- aptitudes relationnelles et expérience d'encadrement d'équipe,
- capacités organisationnelles, esprit d'analyse et de synthèse,
- être titulaire d'un permis B en cours de validité,
- avoir une expérience dans le domaine au minimum de 2 ans,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **137-24 C**

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement de coordinateur de relève à la direction de l'eau et de l'assainissement

Classification Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois

Date de l'acte : 04 juillet 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20240704-lmc1H31750H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H31750H1

Date de transmission en Préfecture : 05 juillet 2024

Date de réception en Préfecture : 05 juillet 2024

Date de publication sur le site internet: vendredi 05 juillet 2024